

LE NARRATEUR UNIVERSEL.

Duodi 12 Frimaire, an VI.

(Samedi 2 Décembre 1797).



Détails des premières opérations du nouveau roi de Prusse et de ses vues d'économie. — Plan de finances présenté à la chambre des communes par M. Pitt. — Etat des dépenses de l'Angleterre pour l'année 1798. — Ratification donnée par la reine de Portugal au traité de paix conclu avec la république française. — Injonction faite au pape, de la part du directoire cisalpin, de reconnoître sans délai la république cisalpine.

A V I S.

Les Abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du NARRATEUR UNIVERSEL, rue des Moutons, n^o. 423, butte des Moulins, maison de la Réunion. Le prix est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 46 liv. pour un an.

P R U S S E.

De Berlin, le 18 novembre.

On sent que tout est encore ici dans une grande incertitude ; chacun songe à soi avant de songer à l'état & à la politique. Tous ceux qui tenoient à l'ancienne cour interrogent avec inquiétude les regards du nouveau maître, pour tâcher d'y découvrir le sort qu'il leur destine. Déjà l'on assure que Wollner, chargé des finances, sera remplacé ; & que Schulenburg-Kehnert sera ministre.

Les premiers jours sont donnés aux devoirs d'usage envers l'illustre défunt. Dans la nuit dernière, ses restes ont été transférés ici, de son palais de Heilgensee à Potsdam, & déposés dans le caveau de l'église cathédrale.

C'est un des favoris de Frédéric-Guillaume II, M. Bischoffwerder, qui a apporté la nouvelle de sa mort à la famille royale. Il est probable qu'il aura beaucoup moins de crédit sous le nouveau règne.

Les scellés ont été apposés chez la fameuse comtesse Lichtenau-Rietz, maîtresse du feu roi. Ce n'est point dans la forteresse de Spandaw qu'elle a été enfermée ; c'est dans la maison de Hausvogelhey, maison de garde où les prisonniers d'état attendent leur jugement. La plupart des personnes arrêtées jusqu'à présent, sont aussi accusées par le cri public d'avoir contribué à la dilapidation des deniers de l'état.

C'est par suite d'un ancien usage, & non par aucune inquiétude particulière, que les portes de Berlin ont été fermées jusqu'après le serment des troupes.

Nos gazettes sont pleines de panégyriques pour le dernier roi. Sa mémoire devient dès ce moment le patrimoine de l'histoire ; la postérité va commencer pour lui, dès que ses flatteurs auront acquitté leur dernière dette.

Le roi régnant s'est rendu à Potsdam, accompagné de son aide-de-camp le major de Kohkeritz. Il y a été suivi par la reine, les princes Henri, & Guillaume de Prusse, frère du roi, la princesse héréditaire d'Orange, le prince son époux, & la princesse donataire.

On cite les détails suivants sur notre nouveau monarque : il est ami de l'ordre, sévère dans ses mœurs, tempérant, infatigable. Elevé dans la simplicité, il a vécu jusqu'ici

en particulier modeste. Sa maison offroit le tableau des vertus domestiques. Il ne dépensoit point au-delà de son revenu assez borné, & a toujours refusé de contracter des dettes. Il va probablement porter dans toutes les parties de l'administration l'économie qui régnoit autour de lui ; & on en a besoin : car le trésor se ressent des prodigalités du dernier règne.

Si les mots qu'on lui prête sont vrais, ils sont propres à faire connoître son caractère & à l'honorer. Je ne mange des fruits que lorsque tout le monde en mange, lui fait-on dire, en refusant des princiers qui lui étoient présentés. Achetez des perles fausses, on croira qu'elles sont véritables, répondit-il à son épouse qu'il aime tendrement, mais à laquelle il ne pouvoit accorder, sans violer la règle établie dans ses dépenses, des diamans qu'elle lui demandoit. Il est cependant difficile d'être meilleur mari. Il ne quitte point son épouse ; elle le suit dans tous ses voyages.

D'après ces dispositions, il est probable que les loix somptuaires, dont on avoit senti la nécessité, même sous le dernier règne, recevront sous celui-ci une nouvelle extension, puisqu'elle s'accorderont avec les goûts & les habitudes du prince.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 25 novembre.

Tous les débats du parlement, depuis le 16 de ce mois jusqu'au 25, ont eu pour objet principal les finances & les mesures que la continuation de la guerre rend nécessaires. Dans la séance du 16, M. Hussey reproduisit ses objections contre la motion de M. Pitt, tendant à réduire la marine de 120,000 à 110,000 hommes pour l'année prochaine : « Les dangers augmentant, dit-il, je ne comprends pas quelles peuvent être les vues du ministre en diminuant nos moyens de défense. Sans doute, si l'ennemi descend sur nos côtes, j'aime à croire que sa perte est certaine ; mais c'est ce téméraire projet dont les suites seroient si malheureuses pour nous, lors même qu'elles seroient funestes aux Français, qu'il importe de prévenir par l'appareil des forces les plus imposantes. L'économie n'est rien dans une pareille occasion, & les sacrifices ne sauroient coûter, quand il s'agit de la sûreté du pays contre un ennemi qui a juré sa ruine, & qui ne met point de bornes à son audace ».

M. Pitt a répondu qu'il étoit persuadé que tous les anglais étoient prêts à sacrifier, au besoin, leur fortune à la défense de leur liberté ; mais qu'il étoit pourtant un terme où il falloit s'arrêter : que s'il eût demandé 10,000

hommes de plus que l'année dernière, en considérant les projets de l'ennemi, en écoutant ses menaces, on auroit trouvé ce nombre encore insuffisant.

« L'honorable préopinant, dit-il, ne comprend pas les motifs qui me portent à diminuer nos moyens de défense. Ces motifs, ce sont les succès non interrompus de notre marine sur tous les points où la guerre peut se porter; c'est notre dernière victoire qui ruine les plus grandes espérances de nos ennemis, & rendent à-peu-près impossible toute tentative de leur part sur mer. Il nous faut moins de forces aujourd'hui, qu'ils sont vaincus avec leurs alliés, qu'il ne nous en falloit pour les vaincre. Si, avec 120,000 hommes nous avons eu toujours une telle supériorité, lorsqu'ils étoient puissans, pourrions-nous craindre que 10,000 hommes de moins nous fissent perdre cet avantage dans l'état de détresse où est leur marine, celle de la Hollande & de l'Espagne? »

M. Hussey reprit la parole, & fit de nouveau sentir qu'il étoit plus qu'imprudent de se jouer contre une nation qui avoit déjà renversé tant d'obstacles, & que quelques revers n'empêcheroient pas de tenter les derniers efforts pour tâcher de réduire le seul peuple qui lui résistât encore. Il déclara que les Français trouveroient dans leur animosité même des ressources auxquelles on ne s'attendoit point.

Le plan de M. Pitt fut néanmoins adopté.

La séance du 17 s'ouvrit par le rapport du comité secret concernant les paiemens de la banque. Le comité proposa de maintenir le bill passé pendant la dernière session, pour limiter les paiemens que la banque feroit en numéraire, réservant à la sagesse du parlement de modifier la durée & les dispositions, d'après ce que les circonstances pourroient permettre ou exiger.

Le but de ce bill est de conserver à la banque des ressources toujours prêtes pour le gouvernement. Voici la situation de la banque d'après le rapport du comité. L'état des demandes, le 11 du mois de novembre, se montoit à 17,578,920 liv. sterl.; celui des fonds, pour faire face à ces dépenses, non compris les 11,686,800 liv. sterl. dues par le gouvernement, portant 3 pour 100 d'intérêts, étoit le même jour de 21,418,460 liv. sterl. La balance étoit à l'avantage de la banque de 3,839,550 liv. sterl.

Indépendamment de la dette du gouvernement, on voit encore dans ce rapport que les avances faites par la banque au ministère ont été réduites, depuis le mois de février dernier, à 4,258,140 liv. sterl., tandis que la masse des especes existant dans les caisses est au-delà de cinq fois plus forte que celle qui s'y trouvoit à la même époque. Cette masse surpasse de beaucoup la quantité des especes qui y ont été depuis 1785, à quelque époque que ce soit: enfin, l'avantage du change avec Hambourg surpasse toutes les espérances, & tout promet, suivant le rapporteur, qu'il se soutiendra, si des circonstances politiques extraordinaires ne viennent changer ces combinaisons.

Le comité a déclaré que le bill qui le suspend & limite les paiemens en numéraire, assure au gouvernement des ressources importantes & nécessaires dans la crise présente, sans affecter le crédit public ou privé, sur-tout avec les modifications que le parlement peut y apporter; & pour preuve de cette assertion, il a annoncé que les négocians & les banquiers de Londres qui, aux termes du bill, avoient le droit de redemander jusqu'à la con-

currence des trois quarts des sommes déposées par eux en especes, lorsque ce dépôt seroit de 500 liv. sterl. ou au-dessus, s'étoient bornés à exiger un seizième. Le conseil a ajouté que l'expérience avoit fait reconnoître que la banque elle-même avoit tiré autant d'avantages que le gouvernement de la loi dont on propose la continuation, malgré la gêne & la contrainte où elle paroît retenir ses opérations.

M. Pitt a proposé, par amendement, que la défense intimée à la banque de faire au gouvernement des avances annuelles sur le produit des contributions sur les terres & sur la drèche ne fût pas prolongée plus long-tems. La proposition a passé sans contradiction.

Dans une assemblée des actionnaires, M. Raiken, qui la présidoit, après avoir rendu compte de la situation satisfaisante où la banque se trouvoit, demanda leur consentement pour une avance, en faveur du gouvernement, de 2,750,000 liv. sterl. sur le produit de la taxe des terres & de la drèche. Cette avance fut consentie à l'unanimité.

Dans la séance du 22, M. Pitt a demandé que le bill pour la suspension des paiemens en numéraire, fût prolongé jusqu'à la paix définitive, & qu'il ne fût révoqué qu'un mois après la conclusion du traité. La proposition a été adoptée.

Dans la séance du 20, le ministre de la guerre, M. Windham, présenta à la chambre le tableau de l'armée, son organisation, & l'aperçu des fonds nécessaires pour le service de l'année prochaine.

Tel est l'état des forces que l'Angleterre sera obligée de mettre sur pied cette année, d'après le compte du ministre

Troupes réglées, milice & artillerie	78,627 hom.
Dans les garnisons & les différens postes de l'Angleterre, de Hollande, des isles de Jersey & de Guernesey	48,609
Aux colonies, sans compter les troupes employées dans les établissemens irlandais, ni aux Indes orientales	30,018
Milice, artillerie & cavalerie	63,202
Total	220,456.

M. Hebart a présenté deux bills, l'un sur l'importation des marchandises; l'autre sur la prolongation de l'acte contre les essais de séduction des sujets de S. M.

La séance du 23 fut presque entièrement destinée à entendre le rapport de lord Moira sur la situation présente de l'Irlande, dont il a fait le tableau le plus allarmant.

« L'Irlande, dit-il, a été aliénée par un système injuste qui la privoit d'une partie de sa liberté; espère-t-on la ramener par une oppression qui l'en dépouille tout-à-fait, par des vexations que des peuples n'ont jamais éprouvées? » — Lord Grenville & M. Pitt se sont élevés contre le discours de lord Moira.

En essayant de le réfuter, ils ont prétendu que les circonstances ne permettoient pas à la cour d'entrer dans une discussion de cette nature. (Nous donnerons un extrait de cette séance.)

Dans la séance du 24, le bill concernant les paiemens de la banque a subi la troisième lecture, après laquelle il a été définitivement adopté.

Ensuite le chancelier de l'échiquier a présenté le budget. Il est impossible de le suivre dans ce long travail.

Voici le bill qu'il a fini par proposer. Il a demandé qu'il fût voté un impôt équivalent à-peu-près au triple de ceux déjà perçus sur les maisons, sur les fenêtres, & en outre une taxe additionnelle de 10 pour cent par an.

Le total des dépenses, déclarées par lui nécessaires pour cette année, est de 25,496,000 liv. sterl. (environ 560 millions monnaie de France).

La discussion à ce sujet est ajournée à mercredi.

La sécurité qu'affectent les ministres sur la descente dont nous sommes menacés, ne paroît pas à beaucoup près partagée par le public.

Un de nos officiers supérieurs, vient de publier des vues pour la garantie de nos côtes. Il propose de former une chaîne de troupes à laquelle seroient employés 17 régimens de cavalerie, tellement distribués, qu'à un signal donné ils se trouvaient tous réunis au même point en 24 heures.

Nota. Telle est l'analyse des papiers anglais jusqu'à la date du 26 novembre. Ils ne contiennent pas d'autres objets importants. Il est arrivé un ministre portugais qui annonce les embarras de sa cour, & vient déclarer, à ce qu'on étoit, qu'elle est forcée par les menaces de la France & de l'Espagne, à ratifier le traité avec la France.

M. Fox a écrit à ses amis qu'il se proposoit de reparoître bientôt au parlement, & que son absence momentanée n'avoit tenu qu'à quelques causes particulières.

Lord Bridport est rentré à Portsmouth avec cinq vaisseaux de ligne, une frégate & un brûlot. Il a laissé 12 vaisseaux de ligne en croisière à Ushant.

Les 3 pour cent consolidés étoient le 25 novembre à 49 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 23 novembre.

A la séance du 20, on fit lecture d'une lettre de Charles Gustave, roi de Suède, écrite en latin. Il fait part à la république batave de son mariage avec la princesse de Baden.

A la séance du 21, Costerus a fait un rapport sur la proposition de la commission des relations extérieures, tendant à rapporter deux décrets de la première assemblée nationale, qui mettent au pouvoir de cette commission toutes les forces de terre & de mer de la république. Le rapporteur vota pour le maintien des décrets.

Impression & ajournement.

Deux séances furent consacrées à discuter le rapport concernant les moyens les plus propres à réparer promptement la flotte de l'état. Les membres de la commission constituante y assisterent d'après le règlement. Le projet de lever huit pour cent des revenus de chaque particulier, a été fortement combattu & rejeté, par appel nominal, à une légère majorité de 41 voix contre 42.

La nouvelle municipalité de Rotterdam vient d'arrêter de rendre à l'avenir ses séances publiques; elle a rouvert la société patriotique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

De Bruxelles, le 8 frimaire.

Il va y avoir à Francfort des conférences entre quelques généraux français & autrichiens pour fixer, de concert, les quartiers d'hiver. La majeure partie des troupes autrichiennes se retirera dans la Franconie, si les généraux

français consentent aussi à évacuer le pays situé entre la Sieg, la Lahn & la Nidda.

L'archiduc Charles est parti pour Vienne, d'où on croit qu'il ira à Venise avec la qualité de gouverneur-général. En son absence, c'est le général Labour qui commande l'armée du Haut-Rhin. L'armée du Bas-Rhin est confiée au général Sporck.

Les lettres de la Haye annoncent qu'on y travaille avec activité à réparer les débris de la marine militaire. Le comité chargé de cette partie, a ordonné de mettre en construction trois vaisseaux de 74 canons, deux de 68 & deux de 56. Quelques frégates sont déjà sur les chantiers. Plusieurs contributions nouvelles seront établies pour fournir à des dépenses aussi considérables. En attendant que la marine hollandaise soit ainsi réécree, la mer du Nord est couverte de bâtimens anglais. Le Texel est toujours bloqué, & les côtes de la Hollande sont sans cesse insultées.

DE PARIS, le 11 frimaire.

M. d'Arango, ministre de la cour de Lisbonne, a reçu hier un courrier qui lui a apporté la ratification pure et simple du traité conclu entre la république française & la reine de Portugal.

Il reste à savoir quel parti le directoire croira devoir prendre sur cette tardive réparation d'un tort très-grave.

— Le citoyen Chartier, commissaire du gouvernement français à Londres pour l'échange des prisonniers, a reçu ordre de cesser ses fonctions.

Le directoire lui a donné pour successeur le citoyen Gallois, qui d'abord sembloit destiné pour l'Italie.

Gallois pourra être encore bien plus utile en Angleterre. Il a déjà habité ce pays; il le connoît bien; il y a laissé une opinion favorable de son talent & de son caractère. Il est lié avec des membres célèbres de l'opposition, entr'autres avec le lord Lansdown. Sa mission peut, dans les circonstances actuelles, devenir d'un grand intérêt & un nouveau moyen de rapprochement entre les deux nations.

— M. Swinburne, qui depuis plusieurs mois étoit également en France pour le cartel d'échange des prisonniers, est aussi rappelé par le ministère anglais, si on en juge par le discours suivant que lui a adressé le ministre de la marine, en lui donnant son audience de congé.

* Monsieur, lui a dit Pléville, je suis affecté ainsi que mes collaborateurs, de ne pouvoir terminer avec vous une opération que vous avez si bien commencée; & qui vous a acquis des droits à l'estime des vrais amis de l'humanité. Vous avez prouvé, par votre conduite & par vos procédés, que la guerre qui divise deux nations faites pour s'estimer, ne pouvoit diminuer dans votre ame le besoin de chérir les hommes, & de venir au secours des malheureux. Agréez mes remerciemens; je vous les fais, & comme citoyen & comme ministre. Je desire sincèrement qu'à votre retour à Londres, vous triomphiez de vos ennemis, & que votre gouvernement vous rende sa confiance. C'est pour l'humanité que je forme ce vœu. Monieur, vous emportez nos regrets; & si l'estime d'hommes dont vous avez été à portée d'apprécier les principes, peut vous offrir quelque dédommagement, vous pouvez compter sur la mienne & sur celle de mes collaborateurs, dont je me fais un vrai plaisir d'être ici l'organe.

— Le pape avoit promis de reconnoître la république cisalpine, & ne se presse pas. Des lettres d'Italie portent que le directoire cisalpin a fait déclarer à sa sainteté que si, dans quinze jours, elle n'avoit pas envoyé un ministre à Milan, il lui déclareroit la guerre. Il a expédié à Rome le citoyen Andrioly pour y porter cette notification, & l'a fait suivre de 10 mille hommes qui marchent vers Rimini, & qui, en cas de refus ou de délai, entreroient dans les états de l'église.

— La Rochefoucault-Liancourt, membre de l'assemblée constituante, est arrivé de New-York à Hambourg. Il a voyagé dans les parties les moins connues de l'Amérique, & y a, dit-on, fait des découvertes précieuses sur les sauvages qui les habitent.

— Quoique tout continue à paroître fort tranquille dans Paris, *la Sentinelle* (par Leuliette) assure que des agitateurs parcourent les faubourgs, déplorent la misère du peuple, accusent le gouvernement de ne rien faire pour lui, & attaquent la constitution actuelle, qui est, disent-ils, l'ouvrage des conspirateurs royaux. Elle ajoute que ce sont des émissaires de l'étranger; cela peut fort bien être. Mais la police n'a qu'à les faire arrêter, & à les faire juger; & on connoitra encore bien mieux s'il ne se glisse pas aussi parmi eux des prédicateurs du code de 1793.

Le même journal soupçonne M. Cabarrus & le prince de la Paix de n'être pas aussi amis de la France qu'ils le paroissent. Ils en donnent cependant des preuves qu'ils est difficile de contester.

Il nous annonce ensuite avec plus de vraisemblance des convulsions que pourront, dit-il, faire naître l'ambition, la soif de l'autorité, & les projets des hommes qui voudroient usurper un pouvoir illégal. Il s'engage à les combattre, quels que soient leurs services, leurs talens & leur génie.

Notis devons observer que parmi les reproches adressés par *la Sentinelle* à M. Cabarrus, étoit celui de donner asyle chez lui, à Madrid, à M. de Fontenay, premier mari de sa fille (madame Tallien). Le fait est entièrement démenti, parce que M. de Fontenay, depuis sa sortie de France, a été en Amérique & est à présent à Hambourg.

— C'est parce qu'il crache le sang & qu'il est tourmenté d'une fièvre continuelle qu'Isidore Langlois a été conduit du Temple à l'infirmerie de la Force. La nécessité de cette translation a été constatée par des médecins que le ministre de la police avoit désignés.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen SIEYÈS.

Séance du 11 brumaire.

Des citoyens des quinze cantons des départemens du Lot, de la Corrèze & de la Dordogne, demandent qu'on complétte les loix sur les prêtres, & qu'on y comprennent ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions pour ne pas prêter le serment exigé.

Renvoyé à la commission existante.

La société des amis de la liberté de Bonn envoient trois exemplaires de l'acte de souveraineté proclamé par les patriotes de la rive gauche du Rhin. Ils demandent à être réunis à la grande nation. (Mention honorable).

On reprend la discussion sur le projet de Roger Martin, relatif à l'instruction publique.

Maugénet, Morthier, Dupare, Gentil & Ermann, combattent le projet des écoles secondaires.

Ehrmann se plaint de ce qu'on mettoit peu de méthode dans la discussion. On attaque le projet tantôt par un bout tantôt par l'autre. Roger Martin appuie cette observation.

Lamarqué croit qu'il faut ajourner la question des écoles primaires & secondaires; mais il veut qu'on décide sur-le-champ que le nombre des écoles centrales ne sera pas réduit.

Le conseil déclare en effet que le nombre des écoles centrales ne sera pas diminué, & rejette par la question préalable la partie du projet relatif aux écoles secondaires. Le reste est ajourné.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROSSÉE.

Séance du 11 frimaire.

La discussion a été ouverte sur la résolution du 17 vendémiaire, concernant les transactions entre particuliers pendant la dépréciation du papier-monnaie. Elle a été combattue par Detorey & appuyée par Regnier.

Le conseil l'a approuvée, ainsi qu'une autre résolution du 3 brumaire, qui fixe le traitement des officiers de santé.

Le conseil a aussi approuvé la résolution du 29 vendémiaire, qui crée des conseils de révision dans les places de guerre investies ou assiégées.

Bourse du 11 frimaire.

Amsterdam... 57 $\frac{1}{2}$, 58 $\frac{1}{2}$.	Lausan... 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{1}{2}$ b., 1 per.
Idem... 55 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{2}$.	Lond. 27 l. 5 s., 26 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 27 l.
Hamb. 195 $\frac{1}{2}$, 195 $\frac{1}{2}$, 193 $\frac{1}{4}$, 193 $\frac{1}{2}$.	Inscrip 7 l. 10 s., 11 s. 3 d., 10 s.
Madrid... 13 l., 12 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{4}$... 41. 19 s. 3 d., 5 l., 4 l.
Mad. effect... 15 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	17 s. $\frac{1}{2}$, 15 s. 9 d., 14 s. $\frac{1}{2}$.
Cadix... 13 l., 12 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{4}$... 36 l., 35 l. p.
Cadix effect... 15 l.	Or fin... 104 l. 15 s.
Gènes... 95 $\frac{1}{2}$, 95, 93 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg... 49 l. 15 s.
Livourne... 103 $\frac{1}{2}$, 102.	Piastre... 5 l. 6 s. 6 d.
Lyon... pair 15 j.	Quadruple... 80 l. 12 s. 6 d.
Marseille... pair 30 j.	Ducat d'Hol... 11 l. 12 s.
Bordeaux... pair 10 j.	Guinée... 26 l.
Montpellier... idem.	Souverain... 34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle... 1 b., $\frac{1}{2}$ perte $\frac{1}{4}$.	

Esprit $\frac{1}{2}$, 610 à 615 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 420 à 425 l. — Huile d'olive, 11. 3 s., 4 s. — Café Martin, 2 l. 5 s., 6 s. $\frac{1}{2}$. — Café Saint-Domingue, 2 liv. 2 s., 3 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 2 l., 2 l. 2 s. — Savon de Marseille, 16 sols. — Coton du Levant, 1 liv. 15 s. à 2 liv. 14 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 liv. 4 s. — Sel, 4 l. 5 à 10 s.

J. J. MARCEL.